

que des paroles sarcastiques on n'en vint aux injures grossières. La conférence se termina au milieu d'une inexplicable confusion. Mais ce dénouement plut au roi qu'il savait ainsi des dangereux artifices de son ennemi, sans le compromettre avec la cour de Rome, ni avec les parlements, qui s'étaient constamment prononcés jusqu'alors contre la publication des actes du Concile de Trente.

Pendant, le roi de Navarre, qui avait convoqué à La Rochelle une assemblée de calvinistes pour aviser aux besoins des circonstances, ne s'y trouvait guère moins embarrassé que Henri III à Blois. On l'accusait de tiédeur pour la réforme, on lui refusait les subsides indispensables à la conduite de la guerre, on censurait avec amertume la légèreté de ses mœurs, on menaçait de restreindre son autorité. Henri s'efforça de diviser ou d'apaiser cette opposition dangereuse; et, comme il avait intérêt à ce que les catholiques ne le crussent pas attaché au calvinisme par des liens indissolubles, il détermina l'assemblée de la Rochelle à députer aux États de Blois, pour demander au nom de tout le parti calviniste, la liberté de conscience qui lui avait été promise par l'édit de Janvier 1562, la main-levée des biens saisis pour cause de religion, et la convocation d'un concile national où les théologiens de l'ancienne et de la nouvelle religion pussent librement débattre tous les points controversés. Ces demandes furent repoussées par les trois ordres, qui ne se bornèrent pas à cette détermination. Persuadés que l'assemblée des calvinistes n'avait eu d'autre intention que de différer la ruine du roi de Navarre pendant la vie de Henri III, et de profiter de son avènement futur pour détruire la religion régnante, ils délèguèrent auprès du roi Guillaume d'Avanson, archevêque d'Embrun, avec six autres députés de chaque ordre, pour le supplier d'envoyer une armée en Guienne, « afin que cette province fût purgée du chef des